

Annexe du règlement du concours d'entrée

Informations Concours d'entrée orthophonie 2019

DATES DES EPREUVES

Epreuves écrites : **MERCREDI 6 MARS 2019 de 14H00 à 17H30**

(La présence des candidats est conseillée à partir de 13H00 – Fermeture des salles à 13H45)

LES EPREUVES ECRITES SERONT ORGANISEES A DOUAI - GAYANT EXPO.

Il est rappelé qu'il est important de prévoir un temps suffisant pour l'accès à Gayant Expo de Douai et pour le stationnement. L'accès aux salles de composition écrite est réservé aux candidats et strictement interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, QUEL QUE SOIT LE MOTIF DU RETARD.

Les candidats seront autorisés à quitter la salle après ramassage, élargement et vérification des copies (prévoir 30 minutes)

Epreuves orales : **MARDI 28 MAI 2019**

- **Inscriptions** :

Les inscriptions et le paiement des frais d'inscription d'un montant de 80 Euros se font **exclusivement en ligne** sur le site internet du Département d'Orthophonie <http://orthophonie.univ-lille2.fr> - Dossier inscription concours d'entrée.

Date d'ouverture des inscriptions : **Mercredi 9 Janvier 2019 15 :00**

Date de clôture des inscriptions : **Vendredi 8 Février 2019 22 :00**

Une confirmation d'inscription, un numéro de dossier (ex : OC 17698521), un mot de passe (date de naissance du candidat) et un identifiant (ex : L219.....) seront envoyés sur l'adresse mail des candidats après la saisie de leur inscription en ligne et le paiement des frais d'inscription.

ATTENTION : Les candidats doivent fournir une **adresse mail valide** et conserver impérativement la confirmation d'inscription où figurent les identifiants et le numéro de dossier.

Les demandes relatives à une vérification ou modification d'inscription sont à faire exclusivement par mail à l'adresse suivante : examen-entree-orthophonie@univ-lille.fr.

Pour toute correspondance, merci d'indiquer votre numéro de dossier.

EPREUVES

- **Epreuves écrites** :

Composition: **2 épreuves d'orthographe, de vocabulaire et de grammaire (QCM/ Dictée à corriger), 1 épreuve compréhension écrite et de raisonnement verbal (QCM) et 1 épreuve de résumé de texte (Epreuve rédactionnelle)**

- **Epreuves orales** :

Entretien de 20 minutes avec des cliniciens.

La convocation aux épreuves écrites et orales se fait sur le site internet du Département d'Orthophonie. AUCUNE CONVOCATION INDIVIDUELLE NE SERA DELIVREE.

PUBLICATION DES RESULTATS

Résultats des écrits : Vendredi 26 Avril – 17 :00

Résultats des oraux : Vendredi 7 Juin – 17 :00

La publication des résultats des épreuves écrites et orales se fait le site internet du département (<http://orthophonie.univ-lille2.fr>).

Les relevés de notes seront consultables pour TOUS LES CANDIDATS lors de la publication des résultats d'admission sur un lien qui vous sera communiqué sur le site du département.

Le n° d'identifiant fourni lors de votre saisie d'inscription aux épreuves écrites sera indispensable pour y accéder.

Le Département d'Orthophonie n'est pas habilité à délivrer des informations relatives aux résultats et à l'avancement de la liste complémentaire.